

# REUNION CONSEIL MUNICIPAL

du Samedi 22 Octobre 2016

## **PRÉSENTS :**

Gilles RUAT, Annie CARLET, André RICHARD, Andrée LIONNET, Martine ROBERT, Pascal MARTIN, Christian ROYER, Christian BOURDIER, Serge COHADE.

Yves ATTARD a donné pouvoir à Gilles RUAT

**ABSENTS EXCUSES :** David VIALLET, Daniel VAUZELLE

**ABSENTS :** Claire VIGOUROUX, Chantal LIOTARD

## **1) APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2) Construction d'un bâtiment accueil-sanitaires au camping de SIAUGUES STE MARIE – Approbation des conclusions de la Commission d'Appel d'Offres.**

La commission s'est réunie le 29/09/16 en mairie afin de procéder à l'ouverture des plis.

Candidats retenus :

**Lot 1 :** Gros œuvre - Montant du marché : **38 229.68 €**  
Entreprise retenue : **SARL MALOSSE- Maçonnerie**

**Lot 2 :** Charpente bois- couvertures tuiles – Murs OB Option isolation – murs OB  
sanitaires

Montant du marché : **47 629.22 €**  
Entreprise retenue : **SARL PARRIN**

**Lot 3 :** Façades - Montant du marché : **6 700.10 €**  
Entreprise retenue : **VIGOUROUX Fabrice**

**Lot 4 :** Menuiseries extérieures - Montant du marché : **19 224.35 €**  
Entreprise retenue : **SARL PARRIN**

**Lot 5 :** Menuiseries intérieures - Montant du marché : **7 554.60 €**  
Entreprise retenue : **SARL PARRIN**

**Lot 6 :** Plâtrerie-Peinture - Montant du marché : **10 403.22 €**  
Entreprise retenue : **SARL BATI&DECO**

**Lot 7 :** Carrelage- Faïence - Montant du marché : **13 200.33 €**  
Entreprise retenue : **VIGOUROUX Fabrice**

**Lot 8 :** Plomberie sanitaire - Montant du marché : **17 976.69 €**  
Entreprise retenue : **ETS HENRY Fabien**

**Lot 9 :** Electricité-Chauffage électrique - Montant du marché : **16 999.73 €**  
Entreprise retenue : **ENT. MERLE Stéphane**

**Montant total du marché y compris les options isolation murs ossature bois et plafond :**  
**177 917.92 €**

### **3) Règlement du 1000 Club : Adoption**

Ce règlement a été travaillé par la commission compétente, présenté et adopté en Conseil Municipal à l'unanimité. Il est amené à évoluer en fonction des remarques des utilisateurs. Il sera mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il est joint au Compte-rendu Municipal de ce jour, envoyé aux associations et affiché au 1000 club.

### **4) Décision modificative et délibérations comptables- Budget communal.**

4-1 Un ajustement des crédits en dépenses et recettes de fonctionnement est nécessaire pour payer les dernières subventions et les créances qui n'ont pu être recouvrées par la trésorerie.

En investissement, l'ajustement des crédits concerne une opération d'ordre nécessaire pour modifier l'imputation des frais d'étude de la maison communale.

La décision modificative est adoptée à l'unanimité.

4-2 Régularisation des taxes foncières du village de Lair au nom des habitants de Lair au lieu de La Section de Lair pour un montant de 16 €.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de payer la taxe foncière établie au nom des habitants de Lair.

### **5) Régularisation des baux fonciers**

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que tous les baux fonciers vont être renouvelés. Dans un premier temps, les villages de BUSSAC – HAUT et BUSSAC – BAS sont concernés avec un renouvellement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (rappel sur 2 ans)

Location du terrain privé de la Commune village de VACHERESSE.

Il avait été décidé par délibération n°03/24 du C M en date du 05/03/2016 de louer pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 la section B00349 sise à Vacheresse pour une superficie totale de 6 a 890 ca, catégorie 5.

Approbation de ces régularisations à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **6) Indemnités au comptable du Trésor Public**

Le Conseil municipal approuve à 8 voix pour et une abstention la proposition de Monsieur Le Maire de réduire à 75 % l'indemnité de gestion versée au comptable.

### **7) Vente de rigoles d'eau métalliques (REVERDO) à la commune de VERGEZAC**

Pour faire suite à une demande de la commune de Vergezac, il est décidé à l'unanimité de lui vendre 95 m de rigoles d'eau métalliques au tarif de 15 € le mètre linéaire.

### **8) Points sur les travaux**

\* La réception de la première tranche des travaux de la maison communale a été faite sans réserve. Ce qui donne lieu au déblocage des soldes des subventions du CG2D et de la DETR concernant la tranche 1.

Les travaux d'aménagements paysagers devraient commencer début novembre.

\* Le Conseil Départemental accorde une subvention à hauteur de 40 % pour le matériel informatique et le logiciel informatique.

- Suite à la réunion qui s'est tenue en mairie le samedi 15/01/16 en présence de nombreux bénévoles et élus, une commission s'est réunie vendredi 21/10/16 afin de constituer un comité de lecture et réceptionner le matériel informatique.

\* Camping : coupe des arbres de la peissière et début des travaux de démolition des sanitaires.

\* Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à faire des acquisitions de livres (environ 250 ouvrages) et abonnements pour la Bibliothèque pour un montant maximum de 5 000 €.

## **9) Divers**

\* Le Syndicat d'électrification propose à la commune d'adhérer au système d'informations Géographiques (SIG) de repérage sur cadastre des points lumineux de la commune pour plus d'efficacité et de rapidité pour les interventions et pour améliorer le suivi des installations. Coût de l'opération 950 € environ.

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

\* Une délibération est proposée concernant les coupures d'éclairage public : information aux habitants afin de régulariser cet état de fait, à ce jour, 8 villages ne sont pas concernés.

Délibération acceptée à l'unanimité.

\* **RPI** (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Afin d'anticiper les fluctuations d'effectifs sur les deux sites et parce qu'un tel dispositif abaisse les seuils de fermeture, la mise en place d'un RPI concernerait les écoles de SIAUGUES et de LACHAUD, il aurait pour objectif de pérenniser l'offre d'enseignement sur le territoire de nos deux communes.

Une réunion préparatoire s'est tenue en mairie le 13/10/16 en présence des enseignants et des élus des communes concernées afin d'échanger et réfléchir à ce projet pour les deux sites.

Mais pour qu'un tel projet se mette en place, il est indispensable d'obtenir l'adhésion des parents des deux écoles, ceux-ci seront donc invités à participer à une réunion d'informations qui se tiendrait à SIAUGUES dans la salle « Les P'TITES CANAILLES » courant novembre, afin de leur présenter le projet.

- Le prochain Conseil Municipal se tiendra le : **samedi 10 décembre à 9 h 30**